Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260706-077_26-DE

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux Saint Senoux	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026**
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19 Pouvoirs : 2 **DATES** Convocation : 01/07/2026 Affiché le : 09/07/2026	L'an deux mil vingt-six, le six juillet, à vingt heures et trente minutes, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Delphine HINRY, Maire. **Présent.es** : HINRY Delphine, LAIR Maryline, TEXIER Nicolas, COUËPEL Anne-Marie, BOITEAU Christophe, ESNAUD Bernard, BESSON Robert, THÉZÉ Éric, DEFAY Christine, DELAUNAY Yvane, REBELLE Laetitia, DUPONT David, HELSTROFFER Bruno, WALTER Georgia, CAOUS Anne-Lucie, AFFRES Hamilton, BOUGE Vincent **Absent.es** : QUINQUET Héloïse, FLOC'H Hélène **Pouvoirs** : QUINQUET Héloïse à HINRY Delphine, FLOC'H Hélène à DELAUNAY Yvane **Secrétaire de séance** : LAIR Maryline

Délibération n°077.26

➢ **Objet - Commande « signalétique des circuits de randonnée »**

Monsieur ESNAUD informe du nécessaire entretien du balisage des sentiers de randonnées et propose l'achat de 126 poteaux en bois (avec support et chapeau), de plaquettes et de lames directionnelles. L'offre retenue est celle de l'entreprise Pix'ngraph de Cesson-Sévigné pour un montant de 4208,40 euros HT, soit 5050,08 euros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour), décide :

- de valider l'offre de l'entreprise Pix'ngraph de Cesson-Sévigné pour un montant de 4208,40 euros HT, soit 5050,08 euros TTC,
- de donner tout pouvoir à Madame le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Delphine HINRY

MAIRIE DE St-SENOUX 35580